L'emploi public moins présent en Alsace

- *Fin 2004, la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) rassemble 20 % de l'emploi salarié régional, contre 23 % en moyenne nationale.*
- *En Alsace, 77 % des emplois publics sont concentrés dans des pôles urbains.*
- *La situation est contrastée selon les zones d'emploi : dans la zone d'Altkirch, forte présence de l'emploi public d'État et territorial.*

Fin 2004, la fonction publique rassemble 20 % de l'emploi salarié régional, contre 23 % en moyenne nationale. Cette faible proportion place l'Alsace au rang des régions les moins administrées. Les trois composantes de l'emploi public (d'État, territorial, hospitalier) représentent respectivement 45 %, 29 % et 26 % du total régional. L'emploi public est essentiellement concentré au sein des pôles urbains où travaillent 8 agents sur 10.

En Alsace, 127 000 personnes travaillaient dans la fonction publique à la fin de l'année 2004. Le nombre de ces agents représente moins d'un cinquième de l'emploi salarié régional, proportion plus faible que dans toutes les autres régions de France métropolitaine, hormis l'Île-de-France.

Avec 73 agents publics pour 1 000 habitants (contre 82 ‰ en moyenne nationale), l'Alsace se place au dernier rang des régions pour le taux d'administration.

Ce très faible taux s'explique par un décalage important entre la forte croissance démographique de ces quinze dernières années et celle, plus faible, des effectifs publics. Par ailleurs, la population alsacienne, fortement concentrée dans les villes, favorise dans une certaine mesure les économies d'échelle dans l'accès des citoyens aux différents services publics.

L'administration d'État, moteur de l'emploi public

En Alsace, la Fonction publique d'État reste prédominante : elle rassemble 45 % des effectifs et 52 % de la masse salariale des trois fonctions publiques. Avec 33 fonctionnaires d'État pour 1 000 habitants, l'Alsace est proche de la moyenne nationale. Sur l'ensemble du territoire, seule l'Île-de-France, où se concentrent toutes les administrations centrales, se distingue (43 ‰).

La Fonction publique territoriale est par contre nettement moins présente en Alsace. Elle affiche en effet le plus faible taux de l'ensemble des régions de France métropolitaine (21 ‰). La forte densité et l'urbanisation du territoire expliquent en grande partie ce très faible taux même si les effectifs tendent à croître ces dernières années sous l'effet conjugué du développement des structures intercommunales et des transferts d'agents liés aux mesures de décentralisation. Par ailleurs, la forte présence du secteur associatif dans le domaine de l'action sociale, qui se substitue à des structures traditionnellement publiques, explique également ce constat.

Une répartition plus homogène de l'emploi public d'État en Alsace

Répartition de l'emploi public selon le type d'employeur et la localisation de l'employeur en 2004 (en %)

Catégorie d'espace	Fonction publique			Ensemble
	d'État	territoriale	hospitalière	
Espace à dominante urbaine	**44,4**	**29,0**	**26,6**	**100,0**
Pôles urbains	45,7	27,3	27,0	100,0
Couronnes des pôles urbains	37,2	35,1	27,6	100,0
Communes multipolarisées*	40,6	36,6	22,8	100,0
Espace à dominante rurale	**44,4**	**35,8**	**19,8**	**100,0**
Alsace	44,4	29,3	26,3	100,0

Source : Insee, CLAP 2004

***** communes multipolarisées : communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidante ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Emploi public : situations contrastées selon les zones

Dotations relatives en emploi public par zone d'emploi et sphère en 2004

Zone d'emploi	Fonction publique			Ensemble
	d'État	territoriale	hospitalière	
Wissembourg	0,79	0,89	0,88	0,84
Strasbourg	**1,14**	1,00	1,01	1,07
Guebwiller	1,04	0,96	**2,09**	**1,29**
Thann - Cernay	0,74	0,86	0,73	0,77
Mulhouse	0,88	0,95	0,96	0,92
Saint-Louis	1,05	1,00	0,06	0,78
Altkirch	**1,22**	**1,21**	0,92	**1,14**
Haguenau - Niederbronn	0,76	0,78	1,04	0,84
Saverne - Sarre-Union	0,93	0,89	0,76	0,88
Molsheim - Schirmeck	0,78	0,77	0,42	0,68
Colmar - Neuf-Brisach	1,06	**1,41**	**1,48**	**1,27**
Sélestat - Ste-Marie-aux-Mines	0,89	0,93	0,94	0,91
Alsace	**1,00**	**1,00**	**1,00**	**1,00**

Source : Insee, CLAP 2004

Lecture : pour mesurer les disparités entre territoires en matière d'emploi public, on utilise l'indice de spécificité ainsi calculé :
ISij = (effectifs de la sphère i pour la zone de référence j / effectifs de la sphère i sur l'ensemble de l'Alsace) / (effectifs présents sur la zone de référence j / effectifs présents en Alsace).
Une sphère est surreprésentée dans une zone quand son indicateur est supérieur à 1.
Exemple : la fonction publique d'État est surreprésentée dans la zone d'Altkirch.

Enfin, l'Alsace, comme bon nombre de régions du nord de la France, est relativement bien dotée en emplois publics hospitaliers. La région, qui se caractérise par une infrastructure médicale et hospitalière développée et diversifiée, compte en effet 19 agents hospitaliers pour 1 000 habitants (18 ‰ au niveau national).

L'emploi public, inégalement réparti

L'emploi public est essentiellement concentré au sein des pôles urbains. Ces derniers rassemblent près de 77 % des effectifs totaux et 80 % de la masse salariale totale alors qu'ils ne représentent que 56 % de la population régionale et 72 % de l'emploi salarié total.

Les services de l'État y jouent un rôle prépondérant par la présence de l'ensemble des directions régionales et départementales et de nombreux établissements de l'enseignement secondaire et supérieur.

L'emploi public est réparti de façon plus équilibrée entre les trois fonctions publiques au sein des couronnes de ces pôles urbains où se mêlent d'importants établissements hospitaliers, et des collectivités territoriales de taille moyenne. En dépit de multiples établissements d'enseignement secondaire, c'est dans ces couronnes urbaines que le poids relatif de la fonction publique d'État est le plus faible.

La Fonction publique territoriale pèse davantage en milieu rural où les petites collectivités locales constituent souvent le principal employeur public. Près de 45 % des agents font toutefois partie de la fonction publique d'État dans cet espace. Ce taux conséquent est à relier à la présence de nombreux professeurs des écoles et à celle des agents des quatre cultes reconnus (catholique, protestants -luthérien et réformé-, israélite) qui bénéficient du statut particulier lié au droit local en Alsace-Moselle. On en dénombre 1 460 dans la région, ce qui représente 2,6 % des emplois de la fonction publique d'État. Dans l'espace rural cette part est de 4,5 %.

Une forte présence à Strasbourg

Globalement, la zone d'emploi de Strasbourg apparaît très bien dotée en emploi public puisqu'elle concentre 41 % des effectifs et

Principaux employeurs publics d'Alsace au 31 décembre 2004 (plus de 600 agents dans la commune)

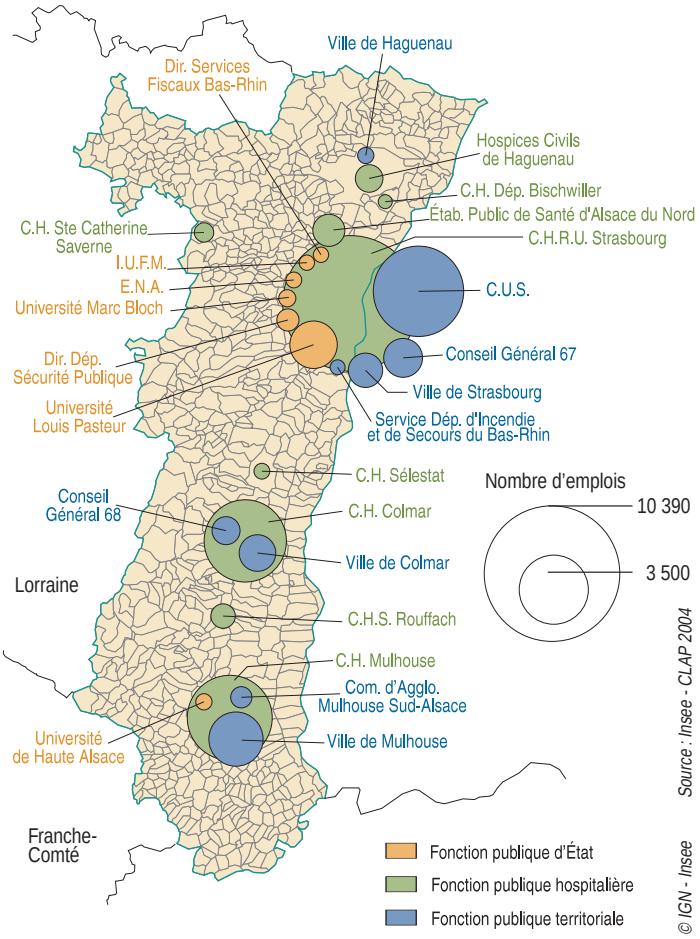

Source : Insee - CLAP 2004

© IGN - Insee

La sphère "publique" sur laquelle porte l'article comprend les administrations et collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités,…).
Les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste n'en font pas partie et sont intégrées dans la sphère de l'économie résidentielle.

44 % de la masse salariale régionale pour 31 % de la population et 38 % de l'emploi salarié total.
Du fait de son statut, la capitale régionale abrite les principales directions régionales des ministères, le plus gros centre hospitalier de la région ainsi qu'un pôle universitaire particulièrement développé. La zone d'emploi de Strasbourg rassemble ainsi 26 des 50 plus grands établissements de la fonction publique alsacienne.
La zone d'emploi de Colmar, préfecture du Haut-Rhin, se caractérise également par une forte dotation en emploi public, notamment dans la sphère territoriale et hospitalière. Les Hospices Civils (plus de 4 300 agents), les services de la commune et le Conseil Général (plus de 1 500 chacun) font partie des quatre plus gros employeurs de la zone, secteurs privé et public confondus.
L'emploi public reste sous-représenté dans la zone d'emploi de Mulhouse, qui s'impose davantage comme une capitale économique plutôt qu'administrative, même si elle regroupe 15 % des effectifs et de la masse salariale publique régionale.
La zone d'emploi de Guebwiller, qui ne regroupe que 3,4 % des effectifs publics de la région, se singularise par une très forte dotation en emplois publics hospitaliers. Cette surreprésentation s'explique notamment par l'implantation dans la zone du centre hospitalier spécialisé de Rouffach, 6ème centre hospitalier régional par sa taille.
La zone d'emploi d'Altkirch s'illustre, elle aussi, par une plus forte présence de l'emploi public d'État et territorial. Le nombre important de communes au sein de la zone (109, soit la seconde zone en Alsace) se traduit logiquement par davantage de fonctionnaires territoriaux mais aussi d'agents de l'État, en particulier de professeurs des écoles, puisque bon

Répartition des rémunérations de la sphère publique en Alsace en 2004

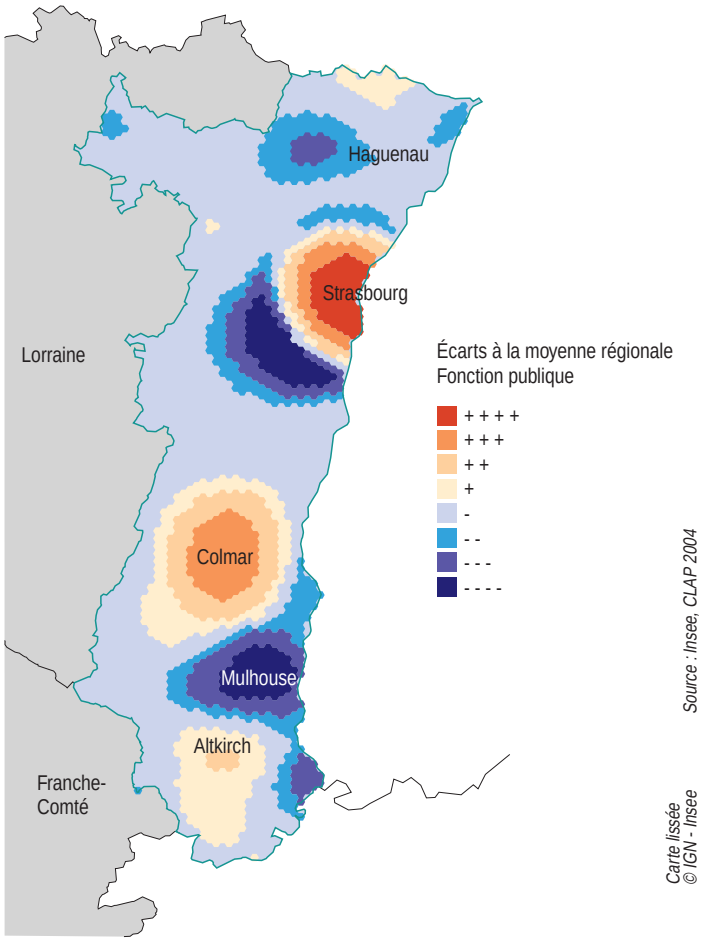

Note de lecture : dans la zone centrée sur Strasbourg, la part des rémunérations versées par la fonction publique dans l'ensemble des rémunérations est supérieure à la part régionale. En revanche, dans la zone de Mulhouse, cette part est très inférieure à la part régionale.

CLAP, un nouvel outil pour la connaissance des emplois et des rémunérations au niveau local

Cet article, ainsi que l'encadré ci-après, ont été réalisés à partir de la nouvelle source CLAP, "Connaissance Locale de l'Appareil Productif".

Le dispositif CLAP a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment Sirene, Epure (Urssaf), DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales). CLAP rassemble à un niveau géographique fin des données sur la localisation des entreprises et établissements employeurs, les effectifs employés et les rémunérations versées. Il couvre l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie marchande et non marchande, y compris la fonction publique d'État, à l'exception des militaires. En sont exclus les emplois domestiques auprès des particuliers employeurs et ceux du secteur agricole, absents des sources utilisées. Par ailleurs, les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.
CLAP vise la fourniture d'une information de qualité homogène au niveau du croisement zone d'emploi - activité.
Dans cette étude, les établissements pris en compte sont uniquement les établissements employeurs.
Dans CLAP, l'emploi est mesuré au sens des "postes de travail" pourvus au 31/12 par établissement employeur. Cette approche, centrée sur la notion de "facteur travail" au sein du système productif est complémentaire des estimations d'emploi, centrées sur le nombre de personnes en emploi et leurs caractéristiques sociales, dans un territoire.

Voir : "Clap : l'observation de l'activité économique locale", dans Chiffres pour l'Alsace - revue, n°28 - septembre 2005.

Pour en savoir plus :

"L'emploi public en région", Annie Brenot-Ouldali.
Données Sociales - La société française, édition 2006.

"La fonction publique territoriale en Alsace".
Chiffres pour l'Alsace - dossier, n°10 - juin 2006.

nombre de ces communes hébergent une école élémentaire.
Les zones de Saint-Louis, Thann-Cernay et, plus encore, celle de Molsheim-Schirmeck sont caractérisées par une moindre dotation en emploi public qui s'explique par la faiblesse relative de leur sphère hospitalière.

■

Stéphane ZINS

Utiliser la source Clap pour éclairer le diagnostic sur l'emploi d'un territoire

Zoom sur le Pays des Vallées de la Thur et de la Doller

Le Pays Thur Doller est situé à la porte sud de la route des vins d'Alsace, dans le département du Haut-Rhin (68). D'une superficie de 486 km², il compte plus de 63 000 habitants au recensement de la population de 1999. Le territoire est composé de 49 communes intégrées au sein de 4 communautés de communes (Cernay et environs, vallée de la Doller et du Soultzbach, vallée de St-Amarin, Pays de Thann).
Les établissements employeurs du Pays comptent, au 31 décembre 2004, près de 21 200 emplois salariés (intérimaires compris), ce qui représente un peu plus de 3 % de l'emploi salarié alsacien.
Le développement économique historique, principalement structuré autour des filières du textile, de la chimie et de la mécanique, explique la contribution importante de l'appareil productif qui concentre 53 % de l'emploi salarié au sein de ce Pays.
La sphère de l'économie résidentielle, qui inclue les établissements produisant des biens et services destinés pour bonne part aux personnes présentes sur le territoire, regroupe près de 7 000 salariés, soit 33 % des emplois de la zone. La fonction publique pourvoit, quant à elle, un peu moins de 3 000 emplois (14 % du total).
Dans le Pays Thur Doller, 20 % des salariés travaillent dans de très petites entreprises (moins de 10 salariés) et 75 % dans des petites et moyennes entreprises (10 à 499 salariés).
Les salariés employés par les sphères de l'appareil productif et de l'économie résidentielle sont pour moitié ouvriers (49 %), proportion bien supérieure à celle de l'Alsace (38 %). Les cadres et professions intellectuelles supérieures (9 %) ainsi que les professions intermédiaires (20 %) sont sous-représentés par rapport à la région où ils rassemblent respectivement 12 % et 23 % des salariés.
Les femmes n'occupent que 39 % des emplois du territoire dans ces deux sphères, proportion plus faible qu'au niveau régional (42 %).
Les principales structures restent localisées sur les communes limitrophes de Cernay et de Thann qui réunissent 12 des 20 plus importants employeurs de la zone.
Les établissements employeurs du territoire ont distribué 480 millions d'euros de salaires au cours de l'année 2003, soit 3 % des rémunérations salariales versées en Alsace.

Principaux employeurs du Pays Thur Doller au 31 décembre 2004

Dénomination	Commune	Activité	Tranche d'effectif
Association Adèle de Glaubitz	Cernay	Action sociale	Plus de 500
Centre Hospitalier de Thann	Thann	Activités relatives à la santé	400 - 499
Macdermid Graphic Arts Sas	Steinbach	Industrie du caoutchouc	300 - 399
G.P.V. Navarre Diffusion	Saint-Amarin	Fabrication d'articles en papier ou en carton	300 - 399
Société Distribution Cernay Sodicer - E.Leclerc	Cernay	Grandes surfaces à prédominance alimentaire	250 - 299
Albemarle PPC	Thann	Industrie chimique minérale	250 - 299
Millennium Chemical Thann	Thann	Industrie chimique minérale	250 - 299
Hydra	Moosch	Fabrication de produits textiles	250 - 299
Du Pont de Nemours France SAS	Cernay	Parachimie	250 - 299
Auto-Cable Sarl	Masevaux	Fabrication de matériel électrique	200 - 249

Appareil productif Économie résidentielle Fonction publique

Source : Insee, CLAP 2004